



NI DIEU NI MAÎTRE
Libre Pensée
Fédération de Paris

Siège Social : 10-12 rue des Fossés Saint Jacques 75005 Paris

Librepensee75@gmail.com



Supplément au N° 663 de la Raison

Prix : 2€

Déposé le 20 juillet 2021

Spécial Congrès Fédéral 2021

Cher(e)s camarades,

C'est désormais une coutume, même si les Libres Penseurs ne s'enferment jamais dans des coutumes, nous tiendrons notre congrès de la Fédération de Paris après le Congrès National de Voiron. Ce bulletin fait donc office d'invitation à ce Congrès.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIBRE PENSÉE

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 de 15 H à 17 h 30

AU LOCAL DE LA FNLP

10 RUE DES FOSSÉS SAINT-JACQUES PARIS 5 ÈME

Il aura à l'ordre du jour :

- Un compte rendu du Congrès National de Voiron par les délégués ;
- La discussion et le vote sur les rapports fédéraux :
 - o Le rapport moral
 - o Le rapport d'activité
 - o Le rapport de trésorerie
- L'élection de la Commission administrative fédérale (CAF) et de la commission de conciliation.

Les projets de rapports sont publiés dans le présent bulletin.

Nous finirons notre congrès fédéral par un pot de l'amitié.

Une fois encore, plus nous serons nombreux... plus l'esprit démocratique de notre association sera fort... Alors nous comptons sur ta présence !

Si tu ne peux pas venir, tu peux faire parvenir ton vote par mail à l'adresse librepensee75@gmail.fr

Olivier GALANOPOULO

Président de la Fédération de Paris de la Libre Pensée

AU SOMMAIRE

- Invitation au Congrès Fédéral **Page 1**
- Rapport Moral **Page 2**
- Rapport d'activité **Page 4**
- Rapport de Trésorerie **Page 6**
- Motion à propos de la politique de la Ville de Paris **Page 7**
- Des Livres sur la Commune de Paris **Page 9**
- Le « Vœu National » sera financé par les citoyens... **Page 10**
- Comment adhérez à la Fédération de Paris de la Libre Pensée **Pages 12**

COMITE DE SOUTIEN AU BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DE LA LIBRE PENSÉE DE PARIS

- RAYMOND ROZE DES ORDONS (*Union des athées*) ;
- GABRIEL GAUDY (*Syndicaliste*) ;
- PHILIPPE FORGET (*Philosophe*) ;
- MAXIME SCHIRRER (*Maître de conférences au CNAM*)
- ANNIE LACROIX-RIZ (*Historienne*)
- PATRICK GEISTDOERFER (*Océanographe, directeur de recherche au CNRS*)

Rapport Moral Congrès fédéral 2021

1- Une atteinte aux libertés jamais égalée en France depuis le Régime de Vichy

Notre congrès fédéral de la Fédération de Paris va se tenir dans des conditions qu'il est difficile d'imaginer à l'avance.

Ce rapport est écrit au moment où le gouvernement met en musique sa nouvelle loi « passe-sanitaire », loi qui s'inscrit dans le cadre de celle de l'État d'urgence sanitaire prolongée jusqu'à novembre 2021.

À chaque fois un cran est franchi dans la remise en cause des libertés de moins en moins fondamentales aux yeux d'Emanuel Macron et de son gouvernement.

Avec le passe-sanitaire devenu obligatoire dans tous les aspects de la vie, y compris pour avoir le droit de travailler, le droit de se soigner, chacun va devenir le flic de l'autre, aura accès à une partie des données médicales de l'autre. Même George Orwell dans son célèbre roman *1984* n'avait pas imaginé un tel scénario ! Le flic sera le restaurateur, le bistrotier, le ou la guichetière du théâtre ou du cinéma, le patron, la bibliothécaire, le professeur, le videur de boîte de nuit, la caissière ou le caissier du magasin, son collègue, ses parents...

Cela fait suite à la loi sécurité globale qui donne à la police le pouvoir de censurer et de matraquer sans être filmée. Le pouvoir est donné à l'État de décider et de contrôler la croyance de chacun, de fichier les syndicalistes.

Vision apocalyptique ? Chacun peut juger de la situation, de la réalité... La Libre Pensée n'a cessé de combattre ces incroyables atteintes à nos libertés fondamentales (Secret médical, liberté de conscience, liberté de manifester, liberté de travailler, liberté de circuler et même liberté de penser devrait-on dire...) et, heureusement, elle n'est pas seule, car désormais la coupe est plus que pleine. De nombreuses associations, organisations syndicales, ainsi que des élus se dressent contre ces lois scélérates.

Toutes les mesures que prend le gouvernement sont, dans cette situation marquée par sa gestion catastrophique de la pandémie, des mesures de désordre créant un climat de division et de guerre civile.

Le gouvernement traite d'obscurantisme anti-vax tous ceux qui oseraient s'opposer à ses mesures liberticides. Mais Emanuel Macron, en utilisant la pandémie pour créer sa société policière, au service des plus riches, est un obscurantiste. Utiliser la maladie pour s'en prendre à tout un peuple c'est la méthode qu'avaient utilisée les Églises, particulièrement la catholique, au moment des grandes épidémies de peste, afin maintenir les peuples sous leur coupe. Est-ce un hasard si Emanuel Macron a été le premier chef d'État, après Pétain, à se rendre à Lourdes ? Quel miracle espère-t-il ? Que les citoyens gobent ses mensonges et ses infâmies en courbant l'échine ?

2- Défendre les libertés, c'est défendre la science et la raison

La Libre Pensée défend la science et la raison, c'est sa raison d'être inscrite dans les principes figurant sur la carte d'adhérent à la Libre Pensée.

La science et la raison ont besoin de liberté pour éclore et élargir le champ des connaissances. Les philosophes de la Grèce antique nous l'ont appris et les philosophes des lumières nous l'ont enseigné. C'est une des raisons pour laquelle la défense des libertés a pris une telle place dans l'activité de la Libre Pensée en 2020 et 2021. La Fédération de Paris a été présente dans toutes les manifestations contre la loi sécurité

globale et la loi séparatisme. Nous avons tenu notre conférence du 12 décembre, au local et en visio, « *vous avez dit valeurs de la République ?* ». Nous avons participé à toutes les manifestations appelées par les collectifs avec la LDH et de nombreuses associations et organisations syndicales contre ces lois, comités auxquels la LP a participé directement. Nous allons continuer chaque fois que cela sera nécessaire.

3- La place spécifique le Libre Pensée de Paris

Dans cette situation où les citoyens sont pris en tenaille entre l'obscurantisme d'État qui utilise la maladie pour s'attaquer à nos droits les plus élémentaires et les groupuscules obscurantistes antiscience qui lui donnent le change, la Libre Pensée de Paris doit renouer avec ses traditions de conférences et d'événements publics. Le choix des thèmes aura toute son importance. Il ne s'agit pas d'entrer dans des débats et controverses scientifiques, mais de permettre à chacun, Libres Penseurs ou invités, de se faire sa propre opinion.

Nous devons aussi avancer pour faire de ces conférences des moments de rencontre avec les associations amies avec lesquelles nous travaillons, comme nous l'avons fait avec les Amis de la Commune pour l'organisation de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Commune ou avec l'Unions Pacifiste et le Mouvement de la Paix contre le SNU porteur d'embrigadement de la jeunesse.

Nous allons faire de la journée de la Libre Pensée de Paris du samedi 25 septembre (célébrant la journée internationale de la Libre Pensée du 20 septembre) un événement exceptionnel puisque qu'il est prévu l'intervention d'une libre penseuse italienne, la projection d'un film dans le local des Garibaldiens et l'intervention de la Chorale Populaire de Paris.

Dans les combats contre l'obscurantisme, la Libre Pensée de Paris a commencé à alerter sur la prise de position de la Ville de Paris assimilant antisionisme et antisémitisme. Nous pouvons organiser une conférence avec l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP), qui rejette depuis toujours cet amalgame honteux tenant de la pure falsification historique.

Nous avons devant nous aussi, cette honteuse inscrivant le Sacré Cœur aux monuments historiques, ouvrant la voie au financement de 40 % des frais de fonctionnement et de répartitions courants de ce monstre contre-révolutionnaire. Cette décision, prise au moment même de la commémoration du 150^{ème} de la Commune de Paris est une insulte aux communards, aux sans-culottes, aux ouvriers révolutionnaires fusillés dans les carrières de Montmartre de juin 1848. Elle est une insulte à Garibaldi puisque la chute du pape le 20 septembre 1870 est l'un des objets du vœu national des cléricaux pour la construction de la Basilique.

4- Renforcer nos liens avec les associations amies

Au niveau national, la FNLP a renoué ou noué des liens amicaux et militants avec la LDH, la Ligne de l'enseignement, le planning familial, l'ARAC, les Amis de la Communes et l'Union rationalistes, de l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité (ADMD) pour ne citer qu'elles.

Au niveau parisien des pas importants ont été franchis avec les Amis de la Commune, l'Union Pacifiste, la Mouvement de la Paix. Il nous reste à avancer de manière plus importante avec la LDH et la LDE, l'Union rationaliste que nous avons un peu laissées de côté depuis quelques années.

Cela devra être une tâche spécifique du bureau pour créer des liens permanents par échange de presse, d'informations sur les activités des uns et des autres et obtenir des contributions dans le Bulletin de la Fédération de Paris.

5- Franchir un pas dans le renforcement de la Fédération de Paris de la Libre Pensée de Paris

Nous allons aborder le congrès national avec un nombre d'adhérents jamais atteint depuis 2012 en juillet, alors que la situation sanitaire ne nous a pas permis de mener à bien toutes les activités que nous avions prévues. Il nous reste plus d'un semestre pour nous renforcer encore. Nous pouvons en étant méthodique, dépasser le nombre d'adhérents 2020. C'est un objectif atteignable et nécessaire.

Rapport d'activité septembre 2020-septembre 2021

Une année militante !

Cette deuxième année de confinement aura été marquée pour notre fédération parisienne par une activité extérieure intense avec d'autres associations sur des revendications communes. C'est ainsi que :

1. Dès octobre 2020 la fédération de Paris a initié un communiqué contre le **Service National Universel**, auquel se sont joints le Mouvement de la Paix et l'Union Pacifiste.
2. **Contre la loi de sécurité Globale et ses mesures liberticides, contre la loi séparatisme**, la fédération de Paris a été présente dans l'organisation et dans la tenue des manifestations du 21 novembre 2020 sur le parvis des droits de l'homme, le 5 décembre des Lilas vers République, le samedi 30 janvier 2021 à République, le mardi 16 mars au Sénat, le samedi 20 mars au Luxembourg...

C'est sur cette ligne que des liens ont été créés entre la LP75 et les Unions Régionales Syndicales à l'occasion de l'appel du Collectif des associations contre la loi sécurité globale initié par la LDH (ne pas confondre avec la coordination Stop Loi Sécurité Globale).

3. La fédération de Paris a célébré comme il se doit les 150 ans de la **Semaine Sanglante**, en participant au comité d'organisation initié par les Amis de la Commune. L'enjeu était de porter les valeurs de la Libre Pensée pour une République de droits et de bonheur pour tous, comme le faisaient les communards de 1871. Nous étions le 18 mars à la marche jusqu'à l'Hôtel de Ville. Nous étions le 29 mars, à l'initiative de membres de la LDH et des Libres Penseurs du XIXème arrondissement pour honorer et faire connaître la mémoire d'un Communard né à Marseille, Clovis Hughes, dont une statue est érigée aux Buttes-Chaumont. Et nous étions le samedi 30 mai, place de la République avec la Librairie hors les murs de la Fédération Nationale de la LIBRE PENSEE, pour présenter nos ouvrages et répondre aux nombreuses questions des passants. Nous y avons noué quelques nouveaux et renoué quelques anciens contacts (2 adhésions).

Enfin, nous avons porté fièrement les drapeaux et banderoles de la LIBRE PENSEE dans cette formidable marche populaire vers le mur des fédérés, où le préfet de police Lallement a, sous la pression populaire, été obligé de lever l'interdiction d'entrer à l'intérieur du cimetière du Père Lachaise.

4. La fédération de Paris sera représentée mercredi 8 septembre 2021 après-midi au Forum des Associations de la Mairie du 5^{ème}, où nous tiendrons une table.
5. Traditionnellement, la fédération de Paris célèbre tous les ans, devant la statue de Giuseppe Garibaldi, dans le square du même nom, la **Journée internationale de la Libre Pensée pour la Séparation des Eglises et de l'Etat**, le 20 septembre. Cette année, c'est une journée complète qui

sera organisée, samedi 25 septembre 2021, dans le local des Garibaldiens, rue des Vinaigriers, avec les Libres Penseurs italiens de la société Giordano Bruno, en présence de sa présidente Maria Martello.

Une année (ou presque) sur Jitsi !

Les réunions du bureau et de la CAF (Commission Administrative Fédérale) ont bien eu lieu. Et malgré tous les aléas de la technique que chacun a subis, les 12 membres ont maintenu une remarquable assiduité, compte tenu du contexte, avec 6 réunions dans l'année.

Le 6 juin a eu lieu l'Assemblée Générale de la fédération 75, en chair et en os, consacrée, à la différence des années précédentes, essentiellement à la préparation du congrès national (votes des rapports d'activité de la Fédération Nationale et élection des délégués).

Cette Assemblée générale a également voté une motion de soutien au peuple Palestinien, et contre la politique délibérément sioniste, et anti-sociale d'Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Et, dans les circonstances contraignantes de la crise sanitaire, nous avons maintenu trois conférences. La première le 12 décembre, avec la vidéo de la Fédération Nationale à propos de la « loi séparatisme ». La deuxième le 13 avril avec Michel Sidoroff sur la question des libertés, sur la fermeture des théâtres, à partir du célèbre discours de Hugo en 1848. La troisième le 23 mai avec Serge Sebban, auteur d'une biographie de Clovis Hugues, communal marseillais.

Une année au régime !

Vous aurez remarqué que les traditionnels banquets ont été empêchés, notamment par les interdictions de couvre-feu à 18h, et/ou par les limites des distanciations sociales règlementaires ou que certains s'imposaient par peur légitime de la maladie. C'est autour d'un verre et de quelques ouvrages que nous nous sommes retrouvés, le 22 décembre 2020 et le 23 mai 2021.

Ce manque de rapports humains conviviaux nous a incité, à partir d'avril et jusqu'en juillet, à assurer une présence tous les mardis soir, de 17h à 18h30, où nous avons l'ambition de découvrir ensemble la somme de matériels vidéo, livres et documents que la Fédération Nationale met à disposition gratuitement sur son site internet fnlp.fr, sur calaméo, sur la chaîne librepenseeFrance1, et sur France culture. Le congrès de la Fédération de Paris devra revenir sur cette initiative insuffisamment exploitée.

Une Fédération de Paris active dans la Fédération Nationale de la Libre Pensée

Nous serons présents au Congrès de la FNLP de Voiron avec 3 délégués grâce à la bonne santé financière de la Fédération de Paris. Nos 3 délégués participeront aux 3 commissions : résolution générale, laïcité et question à l'étude.

Nous aborderons le congrès national avec 93 % des cotisations 2020 réglées à la Fédération Nationale, ce qui marque une progression significative cette année.

4 membres de la Fédération de Paris se présentent à la CAN.

Rapport de Trésorerie L.P 75 - 2020/2021

Depuis notre congrès précédent du 19 juin 2020, nous nous sommes bien sûr encore attachés à sensibiliser les adhérents de notre Fédération pour que la rentrée des cotisations s'effectue de façon plus régulière (et plus rapidement), afin que nous puissions mener nos activités sans gêne ni difficulté sur le plan de la trésorerie, et verser régulièrement à la Fédération Nationale la part de cotisation qui lui revient normalement, ainsi que celle dévolue au journal "La Raison" et à la revue "L'Idée Libre".

Pour ce faire, nous avons multiplié tant les relances par mails et téléphone, que les appels publiés dans les bulletins que nous adressons à nos adhérents, ainsi que lors de nos réunions, conférences ou banquets, qui nous rassemblent périodiquement (qui se sont hélas raréfiés durant cette période du fait des confinements et couvre-feu) ; compte tenu de ces dispositions, nous constatons que le nombre d'adhérents s'élève en 2020 à 94 (dont 4 cartes « Jeune »), et donc un résultat identique à l'année précédente, ce qui est assez satisfaisant compte tenu de la situation actuelle.

Au regard des comptes de gestion pour l'année 2020, nous pouvons constater que les actions ou activités que nous menons pour le respect de la laïcité et la lutte contre le cléricalisme, impliquent le plus souvent des coûts financiers plus importants au fil du temps, notamment par l'amélioration de notre bulletin d'information, tant par sa qualité que par son contenu ; il est aussi à remarquer la vente à nos adhérents ou contacts de livres et brochures émanant de la L.P et de l'IREL.P.

A cela il faut ajouter les interventions, participations, ou soutiens à des actions régionales ou/nationales.... A ce propos, il faut remarquer que depuis mars 2020 la « crise sanitaire », malgré les confinements et couvre-feux qui ont perturbé nos activités habituelles, nous avons participé à la lutte contre les lois liberticides telles que décrites dans le rapport d'activité (Service National Universel, loi Séparatisme, loi Sécurité Globale....) et au 150ème anniversaire de la Commune de Paris, ainsi bien sûr que notre constante participation au congrès annuel de la FNLP (ou pour 2020 à l'A.G de congrès national de Paris, ce qui explique l'excédent de gestion), soit l'ensemble des activités, interventions, ou soutiens financiers qui en découlent.

Il faut rappeler que le poids de notre fédération (nombre de voix pour les votes lors du congrès national) est apprécié en fonction du nombre d'adhésions réglées pour l'année en cours, ce qui ne reflète pas la réalité en terme d'adhésions au plan national (l'idéal serait que les adhésions soient réglées pour le congrès national de la FNLP, même si nous avons conscience des difficultés financières pour certains d'entre nous); sur le même principe, lors du congrès de notre fédération L.P 75 du 11/09/2021 ne pourront voter ou se porter candidat à ses instances, que les adhérents qui sont à jour de leur cotisation pour 2021.

La question des adhésions et des cotisations, de leur accroissement au fil des années, et donc du développement de la Fédération de la Libre Pensée de Paris, est de plus en plus cruciale pour reconquérir la laïcité à Paris et combattre les offensives cléricales qui s'y opposent, d'autant plus que depuis les attentats de 2015 et 2016, où en plus de "l'état d'urgence", il y a eu l'appel de Macron aux évêques de France « pour réparer les liens entre la République et l'Église ».

Ces menaces contre la loi de 1905, récemment amplifiées par la « crise sanitaire », les confinements, les mesures liberticides, sous couvert de « l'union sacrée » face à la « guerre » contre la Covid 19, visant à cadenciser toutes oppositions ou contestations sur le plan politique, économique, et social, ce que la FNLP a fermement rejeté à juste titre, dans la mesure où nous assistons de la part des politiciens, de droite comme de "gauche", à toutes les récupérations ou manipulations par tous les faussaires et fossoyeurs de la véritable laïcité (telle qu'elle fut conçue en 1905)....

C'est pourquoi il est d'autant plus important de renouveler notre adhésion et de faire adhérer celles et ceux qui partagent nos orientations, car s'il n'est pas nécessaire de faire partie de la Libre Pensée pour être libre penseur, il est essentiel de regrouper les libres penseurs dans la Libre Pensée, pour instaurer la laïcité et la liberté de conscience dans la société où nous vivons, tant au plan local que national et international.

Le Trésorier, Yves BARBARANT

Motion adoptée par la fédération de Paris de la Libre Pensée à propos de la politique de la Ville de Paris

La fédération de Paris de la Libre Pensée, réunie en congrès le 6 juin 2021, exprime son opposition la plus ferme à la politique antilaïque, antisociale, antidémocratique et contraire aux droits des peuples menée par la Ville de Paris.

Antilaïques, les millions de subventions publiques accordées aux écoles et aux associations confessionnelles.

Antilaïque, la décision prise en octobre 2020, à quelques mois de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la Commune, d'agréer l'inscription aux monuments historiques de la basilique du Sacré-Cœur. Cette inscription, qui devrait être suivie d'un classement, permettra de déplafonner les subventions allouées à cet odieux symbole de la réaction cléricalo-versaillaise.

Antisociale, la remise en cause du statut et des acquis sociaux des 60 000 agents de la Ville de Paris, provoquant une mobilisation intersyndicale massive. Cette attaque contre le statut s'accompagne d'un projet d'éclatement des services qui, au mépris des principes de la République une et indivisible, mettrait les fonctionnaires territoriaux sous la coupe des élus politiques des vingt arrondissements.

Antidémocratique, l'accueil réservé en décembre 2020 au maréchal al-Sissi, massacreur du peuple et de la jeunesse égyptienne, accueil si honteux que la Ville de Paris n'a pas osé en diffuser les images.

Antidémocratique, le soutien de la maire de Paris à la loi « Sécurité Globale » et le vote par le Conseil de Paris, dès la loi adoptée, de la création d'une police municipale.

Antidémocratique, le soutien au ministre Darmanin et au préfet Lallement lorsqu'ils interdisent des manifestations.

Contraire aux droits des peuples, l'engagement constant au côté de l'État israélien, faisant fi de la politique d'annexion et d'apartheid menée avec acharnement contre le peuple palestinien. Ainsi, au cours des trois dernières années :

La Ville de Paris a accepté en février 2019 la demande du Consistoire de Paris de baptiser du nom de Jérusalem une place « *au cœur même du nouveau centre de la vie juive parisienne et française pour devenir l'adresse du nouveau Centre européen du judaïsme* ». Centre qui a par ailleurs été largement subventionné par la Ville de Paris, en violation de la loi de 1905. La maire de Paris a répondu au président du Consistoire qu'« *elle était très sensible à cette proposition qui permettrait de commémorer l'amitié qui unit la ville de Paris à l'État d'Israël.* » La place de Jérusalem a été inaugurée en juin 2019, à proximité du Centre européen du judaïsme, en présence du maire de Jérusalem qui, dans son discours, mentionna « nos deux capitales ». C'était bien l'annexion illégale qui était ainsi célébrée, et non pas une ville ouverte, cosmopolite et multiconfessionnelle.

La Ville de Paris a affirmé, par un courrier du 3 mai 2021 d'Anne Hidalgo adressé à son « *Cher Meyer* », le député pro sioniste Meyer Habib, surtout connu pour avoir proféré des insultes ordurières à l'encontre de

plusieurs députées, qu'elle condamnait toutes les actions « *qui traduisent une volonté d'empêcher les juifs de vivre en paix sur la terre d'Israël.* » Cette traduction française de « Eretz Israël » n'est pas innocente. Elle signifie la mainmise sioniste sur toute la Palestine, de la mer au Jourdain, y compris donc Jérusalem-Est et les territoires illégalement occupés.

La Ville de Paris a fait voter en février 2021 par tous les groupes du Conseil de Paris, à l'exception du PCF et de l'élue de la France Insoumise, une définition de l'antisémitisme, dite de l'IHRA, qui assimile toute opposition au sionisme et toute promotion du boycott des produits israéliens à de l'antisémitisme. Cette définition est pourtant dénoncée par toutes les organisations démocratiques, y compris au sein de l'État israélien. Paris et Nice sont les deux premières villes à avoir organisé un tel vote, et Paris est la première capitale européenne à l'avoir fait.

Anne Hidalgo a appuyé en mai 2021 la décision du gouvernement Macron d'interdire à Paris toute manifestation de soutien au peuple palestinien.

Reliés les unes aux autres, toutes ces décisions sont la marque d'une politique délibérée de soutien sans faille à la politique de l'État israélien, en passant sous silence l'existence du peuple palestinien, qui, depuis la Nakba (la « grande catastrophe », c'est-à-dire l'expulsion de ses terres en 1948) lutte pour faire valoir ses droits.

Réunie en Congrès, La fédération de Paris de la Libre Pensée de Paris affirme sa volonté de combattre sans relâche en défense de la laïcité, des libertés démocratiques et du droit des peuples à l'autodétermination. Elle salue chaleureusement et soutient la lutte de la jeunesse et de tout le peuple palestinien qui se lève pour l'égalité des droits et la liberté, contre la politique d'annexion, d'oppression et d'apartheid de l'État israélien.

Voté à l'unanimité moins 1 abstention

Le « Vœu National » sera financé par les citoyens ...

Inscrire la Basilique du Sacré-Cœur aux monuments Historiques, cela veut dire financer par nos impôts le ***Vœux National*** clérical et réactionnaire pour lequel la Basilique a été construite. Il est bon d'en connaître le texte intégral publié le 24 janvier 1871, deux mois avant le début de la Commune de Paris. Que chacun juge...

« Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife et le salut de la France.

En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore ;

En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siège et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ ;

*Tout en reconnaissant que **notre malheureuse patrie a mérité les châtiments de Dieu par les scandales dont elle a été le théâtre, par les encouragements qu'elle a donnés à l'esprit révolutionnaire dans le monde, et, en particulier, par le coupable abandon de la cause du Souverain Pontife et de l'Eglise, abandon qu'elle n'a que trop facilement acceptés ;***

*Nous protestons, au nom de la justice outragée, au nom de la France, au nom de la paix en Europe, au nom de la civilisation chrétienne, au nom de la liberté de nos consciences, d'abord contre la violence et la fourberie qui veulent anéantir le pouvoir le plus légitime, le plus vénérable, le plus bienfaisant, le plus authentiquement reconnu de tous les pouvoirs de la terre, **en privant le Souverain Pontife de son pouvoir temporel, de la liberté même de sa personne, et en portant atteinte, par-là, au libre exercice de son autorité spirituelle.***

Nous ne pouvons méconnaître qu'en ce moment les violations des droits des gens, que nous réprouvons à Rome, se commettent sur le territoire français, accompagnées de cruautés, de sacrilèges, de rapines et d'exactions sans nombre, que les besoins des opérations militaires ne réclament pas et que les lois de la guerre, reconnues entre peuples civilisés, réprouvent.

*Nous ne pouvons oublier que ces **infamies sont commises** ou ordonnées par le chef véritable **de l'hérésie protestante dans le monde**, et que le même souverain qui poursuit avec fureur l'anéantissement de la France a eu une part visible et odieuse aux derniers méfaits dont le Souverain Pontife a été victime.*

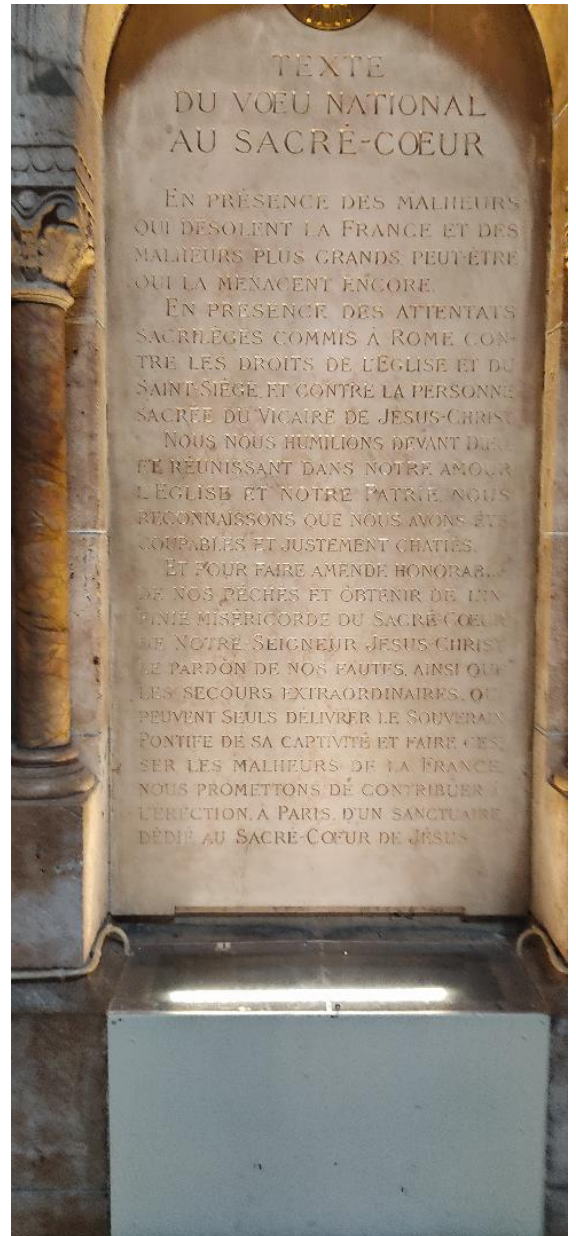
Nous dénonçons au monde civilisé tous ces attentats ; nous en appelons au tribunal du Dieu des armées des crimes commis contre l'Eglise et contre notre patrie, unissant, dans notre cœur, deux causes qui n'auraient jamais dû être séparées.

Et, pour faire amende honorable de nos péchés, pour en recevoir le pardon par l'intervention miséricordieuse du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et obtenir par la même intervention les secours extraordinaires qui, seuls, peuvent délivrer le Souverain Pontife de sa captivité, faire cesser les malheurs de la France et amener, en particulier, la délivrance de la ville de Paris, nous promettons, lorsque ces grâces auront été accordées, de contribuer selon nos moyens à l'érection, à Paris, d'une église consacrée au Sacré Cœur de Jésus, érection qui sera demandée à l'autorité ecclésiastique compétente. »

Bien sûr, le Diocèse de Paris se garde bien de publier l'intégralité de ce texte appelant à la croisade contre **l'esprit révolutionnaire de la France et l'hérésie protestante**. Il a un fâcheux relent de Saint-Barthélemy.

On peut noter qu'il n'est pas fait référence explicitement à la Commune de Paris. Le châtement de la Commune symbolisé par le Sacré-Cœur n'est certes pas inscrit le *Vœu National*. Ce n'est pas nécessaire, il est dans le vote de l'Assemblée nationale, encore royaliste, du 24 juillet 1872, de construire « *une église d'utilité publique sur la Coline de Montmartre* » (qui en avait pourtant déjà une depuis la 12^{ème} siècle), à l'endroit même où la Commune débuta le 18 mars 1871. Le Vœu du 24 janvier 1871 ne précisait pas l'endroit de Paris où l'église devait être construite et il n'était nul besoin de le modifier après la Commune, tout était déjà inscrit : il faut châtier TOUS les crimes révolutionnaires de 1789 à 1871 de la France, voire depuis l'Édit de Nantes (l'hérésie protestante). Ce vœu pieux est encore valable pour l'Église romaine contre décembre 1905, juin 1936, août 1944, mai-juin 1968... La liste, est malheureusement longue pour les cléricaux, et par chance pour la France, elle n'est pas terminée...

Olivier Galanopoulo



Livres sur la Commune de Paris

Un judicieux kaléidoscope

Plus que jamais, et les très nombreuses manifestations qui ont eu lieu ces derniers mois pour lui rendre hommage en témoignent, la Commune de Paris demeure une source fertile d'inspiration pour toutes celles et tous ceux qui se réclament, encore et toujours, des valeurs de ce mouvement démocratique, social et universaliste.

Bernard Noël, qui vient de disparaître, avec son Dictionnaire de la Commune, qu'il considérait comme le livre majeur de sa vie¹, a fait des protagonistes de celle-ci, de leurs sentiments, de leurs idées, de leur vie quotidienne son principal matériau. La composition de son ouvrage, du propre aveu de l'auteur, revendique l'arbitraire de l'ordre alphabétique et démonte par là le récit même qu'elle appelle et alimente : c'est un texte sans hiérarchie, sans chronologie et, par nature, pluriel. « Pas de vérité toute faite, uniquement des relations que la lecture établit pour s'en aller à la recherche de la vérité. » On y trouvera donc tout aussi bien la place de l'Hôtel de Ville et sa façade recouverte de drapeaux rouges, des scènes de liesse populaire, qu'on y déambulera dans les ruelles ou se mélangera aux femmes qui tenaient réunion dans les nombreux clubs de Paris, ou se joindra aux petits gavroches édifiant les barricades, à Belleville ou sur les hauteurs de Montparnasse.

Un exemple : entre les mots et les noms d'« Élisée Reclus », de « Réfractaire », de « Régime constitutionnel » et de « Relations extérieures », Bernard Noël a insidieusement placé le verbe « Regarder », auquel correspond cette citation de Louise Michel² :

« On nous fit ranger en file, des cavaliers prirent les deux côtés et on nous emmène nous ne savions pas où ; on marchait bercés par le pas régulier des chevaux, s'en allant dans la nuit éclairée... Tout à coup, on nous fait descendre dans les ravins : nous reconnaissons les environs de La Muette. C'est ici, pensions-nous, que nous allons mourir... Nous attendions armer les fusils, puis plus rien que le silence et l'ombre – Que pensez-vous ? me demanda l'un de ceux qui nous conduisaient – Je regarde, lui dis-je. »

Louise Michel³, qu'on relira avantagement, comme on relira les écrits de Prosper-Olivier Lissagaray (*Histoire de la Commune de 1871*), de Jules Vallès (*L'Insurgé*), et de Victorine Brocher (*Souvenirs d'une morte vivante*).

Prosper-Olivier Lissagaray (1838-1901) à Paris, journaliste et conférencier littéraire français, est surtout réputé pour l'enquête qu'il a menée sur l'histoire de la Commune, auquel à laquelle il a participé. Il recueillit des témoignages auprès de nombreux survivants en exil, à Londres, en Suisse, consultant de surcroît tous les documents disponibles à l'époque, car, affirmait-il : « le vainqueur guettera la moindre inexactitude pour nier tout le reste ». Notons, c'est plus une anecdote, qu'Eleanor Marx, fille cadette de Karl Marx, s'était éprise de lui lors de son exil à Londres, de 1871 à 1880. C'est elle qui allait ainsi traduire *L'Histoire de la Commune de 1871* en anglais.

Nombreux sont les écrivains contemporains à avoir laissé témoignages sur ces événements majeurs. Ainsi d'Anatole France, dans sa courte préface au *Talon de fer*, de Jack London, qui fera rappel des journées de

¹ Bernard Noël, *Dictionnaire de la commune*, Paris, Fernand Hazan, Paris, 1971. 32 €.

² Louise Michel, in *La Commune, Histoire et Souvenirs*.

³ *Mémoires. 1886*, de Louise Michel, édité par Claude Rézat, Folio, coll. « Histoire », 9,70 €.

Juin (1848) et à la répression de la Commune de 1871, écrivant « tout est permis contre les pauvres » ; ainsi de Théophile Gautier⁴ ; ainsi de bien d'autres⁵.

Mouvement révolutionnaire sans précédent

L'ouvrage *Paris 1871, l'histoire en marche. 21 circuits pédestres sur les traces de la Commune*, de Josef Ulla, aux Éditions libertaires (35 €), propose une déambulation pédestre à la recherche des lieux où se déroulèrent des moments-clefs de cet épisode révolutionnaire, ainsi qu'une imprégnation historique afin de donner envie d'en apprendre davantage sur ces anonymes de 1871. Paris, que l'on compare usuellement à un escargot dans le déroulé allant *crescendo* de ses vingt arrondissements, est vu ici en plan, en mode cartographique.

Marcher sur les pas des communards, dans les endroits où ils vécurent, où ils rêvèrent, où ils édifièrent, où ils combattirent, donne une autre présence à ce séisme historique.

Chaque fois, des informations précises, des détails, éclairent l'histoire des lieux parcourus.

La mathématicienne et écrivaine Michèle Audin, qui a publié cinq livres sur la Commune, dont deux fictions aux éditions Gallimard, *Comme une rivière bleue* (2017) et *Josée Meunier. 19, rue des juifs*, a entrepris dans ce présent essai⁶, de réévaluer le nombre des victimes de l'écrasement de la Commune.

« On a trouvé des ossements de communards dans le sous-sol de Paris jusque dans les années 1920 », dit-elle dans des propos recueillis par Antoine Flandrin⁷ :

« Pour les personnes de ma génération qui, comme moi, ont été élevées dans une famille communiste, la Commune de Paris fait partie du patrimoine génétique. J'avais 17 ans la première fois que je me suis rendue au mur des Fédérés. C'était à l'occasion du centenaire, en 1971. Ça m'a marquée. »

La fille du jeune mathématicien Maurice Audin, disparu en Algérie, torturé par des Le Pen et cie, a méthodiquement repris le décompte des morts, en faisant état de toutes les sources qu'elle avait pu trouver (ou retrouver) :

« [...] Une utilisation rigoureuse de ces sources montre que le nombre des inconnus inhumés dans les cimetières parisiens n'est pas de 6 500, comme l'a dit, vers 1879, l'historien "versillais" Maxime Du Camp (1822-1894), mais d'au moins 10 000. Elle confirme aussi que de nombreux corps ne sont jamais arrivés dans ces cimetières, comme l'avait montré le journaliste radical Camille Pelletan (1846-1915), et que des évaluations plus hautes, autour de 15 000 ou 20 000 morts, ne sont pas exagérées. »

Paraissent ou reparaissent donc pléthore de témoignages sur la Commune, récits, impressions et jugements sur ces quelques semaines d'insurrection et d'expérience de gouvernement ouvrier.

Dans *Témoigner pour Paris*⁸, Eléonore Reverzy suit, elle, un fil chronologique qui part du désastre de Sedan, en septembre 1870, jusqu'à la « Semaine sanglante » de mai 1871, un choix d'autant plus pertinent qu'il est impossible de comprendre la Commune en l'arrachant à « l'année terrible » au cours de laquelle les Parisiens subirent un siège extrêmement dur et l'humiliation de la défaite.

⁴ Théophile Gautier, *Tableaux de siège. Paris 1870-1871*, Bartillat, 20 €.

⁵ *La Commune des écrivains. Paris, 1871 : vivre et écrire l'insurrection*, anthologie établie par Alice de Charentenay et Jordi Brahamcha-Marin, Folio, coll. « Classique », 10,90 €.

⁶ *La Semaine sanglante. Mai 1871, légendes et comptes*, de Michèle Audin, Libertalia, 10 €.

⁷ *Le Monde*, 18 mars 2021.

⁸ *Témoigner pour Paris. Récits du Siège et de la Commune (1870-1871)*, anthologie établie par Eléonore Reverzy, Kimé, 30 €.

Léo Frankel (1844-1896), ouvrier d'orfèvrerie, puis correcteur et enfin journaliste, un juif hongrois né à Budapest, seul élu étranger de la Commune de Paris, était militant de la Première Internationale. Proche de Karl Marx, il fut emprisonné sous le Second Empire⁹. Pendant la Commune, il fut élu à seulement l'âge de 27 ans responsable de la commission du Travail, puis condamné à mort par contumace par les Versaillais. (Il signa notamment le décret interdisant le travail de nuit des boulangers.)

Dénonciateur infatigable du sabre et du goupillon, Jacques Tardi (né en 1946), qui fit ses débuts en 1969 dans l'hebdomadaire *Pilote*, publie une nouvelle version du *Cri du Peuple*, une adaptation somptueuse du livre de Jean Vautrin (1828-1897) sur la Commune¹⁰. Un chef d'œuvre de l'auteur des aventures d'Adèle Blanc-Sec et des adaptations des polars de Léo Malet (1909-1996), dont en 1982 son *Brouillard au pont de Tolbiac*, la première de ses quatre adaptations des enquêtes de Nestor Burma.

Avec *Les Damnés de la Commune*, Raphaël Meyssan nous plonge au cœur de cette révolution singulière. Une adaptation virtuose de son roman graphique ! Raphaël Meyssan nous plonge au cœur de cette révolution singulière grâce à un étonnant dispositif esthétique, construit autour de gravures d'époque.

Un DVD disponible à partir du 18 mai. En complément, un livret de 20 pages est inclus.

Alain (Georges) Leduc.

**Tous ces ouvrages peuvent vous être fournis par la librairie de la Libre Pensée,
12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris. 0146342150 librairie@fnlp.fr**

Comment adhérer ou réadhérer à la Libre Pensée ?

La Libre Pensée doit être encore plus forte en 2021 ! Voilà pourquoi, nous t'invitons, si ce n'est déjà fait bien sûr, à renouveler ton adhésion 2021 dont le montant reste fixé pour 2021 à

- 85€ avec l'abonnement à *La Raison* mensuelle au tarif préférentiel pour les adhérents,
- 100€ avec l'abonnement à la revue *L'Idée Libre* trimestrielle au tarif préférentiel pour les adhérents. Nous te recommandons cet abonnement à *L'Idée Libre* qui est une excellente revue,
- 28€ pour la carte "Jeune" intégrant l'abonnement à *La Raison* ; bien entendu, vous pouvez verser plus si vous le souhaitez, et régler en plusieurs fois, comme cela s'est toujours pratiqué.

Envoyez votre chèque ou faites un virement à :

Yves BARBARANT- 16, rue Simonneau - 92110 Clichy (Tel : 06 86 04 99 85 //adresse mail : yves.barbarant@gmail.com) Par virement : IBAN FR32 2004 1000 0111 7213 7T02 036-BIC:PSSTFRPPPAR
--

Accompagné de vos coordonnées à jour :

NOM et PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

⁹ Léo Frankel. *Communard sans frontières*, Julien Chuzeville, Libertalia, 15 €.

¹⁰ Paris, Casterman, 25 €.